



Proposition de rectification

Par **zacmee**, le **09/04/2008** à **13:38**

BONJOUR,j'ai reçu ce matin de la part des impôts une proposition de rectification concernant un crédit d'impôt.j'ai fait faire en 2006 des travaux d'isolation dans ma maison(fenêtres double-vitrage + réfection de la couverture de mon toit,lattage,tuiles,zingerie).j'ai envoyé mes factures au centre des impôts,et ce dernier m'a accordé un crédit d'impôt d'un montant de 4375 euros.aujourd'hui je reçois une proposition de rectification,m'informant que mon crédit d'impôt a été ramené de 4375 euros à 2770 euros.pour quelle raison??.je devrais lui rembourser 1605 euros,que puis-je faire,je suis désespéré,aidez moi s'il vous plaît.MERCI.

Par **Thierry Nicolaïdes**, le **10/04/2008** à **10:09**

pour pouvoir vous aider , il faudrait connaître votre dossiernature des factures ouvrant droit au crédit d'impôt , motivation de la proposition de rectification etc .rvotre redressement tient sans doute à la nature des travaux et factures justificatives. Il s'agit d'une question de fait qu'il faut examiner en détail .rnSoit vous reversez aux impôts le trop déduit , soit vous prenez un avocat pour vous défendre .rnBonne chance rnThierry Nicolaïdes

Par **Kara**, le **22/04/2008** à **19:02**

Je viens d'apprendre que moi aussi ils veulent rectifier mon crédit d'impôts car mon emploi ne correspond pas à leur liste.